

Procès-verbal de la séance régulière du conseil de la municipalité de Saint-Moïse, tenue au 120 rue Principale à Saint-Moïse, le **2 novembre 2015**, à 19h30, sous la présidence de Monsieur Paul Lepage, maire.

Sont présents : Madame Marielle Bérubé, conseillère # 2
Madame Diane Parent, conseillère # 3
Monsieur Maxime Anctil, conseiller # 4
Madame Nancy Côté, conseillère # 5

Sont absents : Monsieur Patrick Fillion, conseiller # 1
Madame Suzie Boudreau, conseillère # 6

Secrétaire d'assemblée : Madame Nadine Beaulieu, directrice générale et secrétaire-trésorière

Formant quorum, l'assemblée est déclarée ouverte par le président.

151-15

ORDRE DU JOUR ET PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par Madame Nancy Côté, appuyé par Madame Marielle Bérubé et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour, de laisser ouvert l'item Divers et d'accepter le procès-verbal du 5 octobre 2015.

Le conseil dispense la secrétaire d'en donner la lecture, car chaque membre du conseil a reçu une copie et il a été résolu d'en faire l'adoption.

Maire

LISTES DES FACTURES

SALAIRES et DÉDUCTIONS	
Remise Fédérale	510.44
Remise Provinciale	1264.35
Administration	1732.88
Conciergerie	106.12
Aqueduc	87.38
Opérateur eau potable	888.46
Inspecteur municipal	58.25
Traitement eau usée	29.15
Voirie	959.95
RÉSEAU ROUTIER	
Nivelage route	1434.89
Rechargement gravier route Borromée Fraser	2687.55
Correction route Paradis	6142.83
Rechargement gravier ponceau rang 1	6292.58
rechargement en gravier rang 1, route Brochu et Paradis	95840.86

MATIÈRES RÉSIDUELLES		
Collecte ordure et récupération (5/7)	1901.00	
DIVERS		
Électricité (éclairage public)	376.93	
Électricité (bassin d'épuration, route 297)	673.02	
Électricité (pompe, 39 route de la Montagne)	68.42	
Achat détecteur niveau des boues	1586.16	
Achat pierre 0-3/4	172.46	
SNEQ (achat drapeau du Québec)	83.38	
Achat logiciel Publisher pour le journal	482.86	
Installation débitmètre et enregistreur de données	19028.36	
Adhésion Réseau des villes et villages en santé	50.00	
Téléphone (centre)	75.08	
Téléphone (bureau, centre sportif, puit)	468.03	
Téléphone (cellulaire)	38.88	
Essence, huile et diesel	212.02	
Frais de postes (timbres)	313.88	
Fonds information du territoire	8.00	
frais de postes journal	241.69	
Frais de postes (analyse d'eau)	51.80	
Réparation clôture centres municipal et sportif	11296.29	
Remplacement borne incendie (honoraires, pièces)	441.56	
papeterie	253.04	
Prompt rétablissement Suzie Boudreau (carte-cadeau)	64.93	
achat photocopieur multi fonction	1120.69	
Avocat frais et honoraires (109 route Paradis)	472.75	
Honoraires service génie MRC (rempl. égout école)	617.07	
Participation financière CLSC	2500.00	
piles AA, étui cellulaire	50.55	
Analyse eau potable et eau usées	451.85	
Bris aqueduc route 297 (camion, pelle, gravier, pièces)	5000.88	
2e versement Sûreté du Québec	No 141-15	15572.00
Don Service incendie fête Halloween	No-137-15	50.00
Don Opération Nez Rouge	No-136.15	50.00
2e versement participation OMH	No 147-15	3052.00
Don rêve de Mésalie Guimond	No 135-15	50.00

184911.27

Disponibilité de crédits

Je, Nadine Beaulieu, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Moïse certifie qu'il y a les fonds nécessaires pour acquitter ces factures.

152-15 **ACCEPTATION DES FACTURES**

Il est proposé par Madame Marielle Bérubé, appuyé par Monsieur Maxime Anctil et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise le paiement des factures énumérées précédemment.

Maire

153-15 **PROCLAMATION**

Considérant qu'à travers le monde, la *Journée internationale des droits de l'enfant* est célébrée le 20 novembre pour commémorer l'adoption, par les Nations Unies, de la Déclaration des droits de l'enfant et de la Convention aux droits de l'enfant;

Considérant que c'est l'occasion idéale pour les jeunes d'ici d'exprimer leurs points de vue et de bâtir leur avenir;

Considérant que le Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent a réuni des représentants d'organismes de la région au sein d'un comité afin de réfléchir sur les façons d'articuler et de souligner la Journée des droits de l'enfant sur le territoire bas-laurentien;

Considérant l'importance de veiller collectivement au mieux-être, au bon développement, au respect, à la protection et à l'avenir des enfants au Bas-Saint-Laurent;

En conséquence, il est proposé par Madame Marielle Bérubé et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse proclame la journée du 20 novembre « **Journée internationale des droits de l'enfant** » sur le territoire de la municipalité de Saint-Moïse et invite la population à célébrer les enfants en tant qu'acteurs de leur propre vie au sein de notre collectivité et en tant que citoyens actifs pouvant réaliser leur plein potentiel.

Maire

154-15 **DON**

Il est proposé par Madame Diane Parent, appuyé par Monsieur Maxime Anctil et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise une commandite de 300,00\$ à l'équipe de cheerleaders de l'école de Saint-Moïse.

Maire

155-15 **DON**

Il est proposé par Madame Nancy Côté, appuyé par Madame Diane Parent et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise un don de 50,00\$ pour le déjeuner musical de l'École secondaire de Sayabec.

Maire

156-15 **DON**

Il est proposé par Madame Diane Parent et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise un don de 25,00\$ pour l'album des finissants de l'École secondaire Armand-Saint-Onge d'Amqui.

Maire

157-15 **RAPPORT DU MAIRE, LISTE DES CONTRATS**

Monsieur Paul Lepage, maire à procéder à la lecture du rapport du maire 2015 et à déposer la liste des contrats octroyés et des factures totalisant 25 000,00\$ et plus du 1^{er} novembre 2014 au 31 octobre 2015.

Il est proposé et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise l'envoi du rapport du maire et de la liste dans chaque résidence sur le territoire par le biais du journal municipal.

Maire

158-15 **ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES**

Il est proposé et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse accepte l'état des revenus totalisant 780 056,94\$ et des dépenses totalisant 756 250,81\$, pour la période du 1^{er} janvier au 31 octobre 2015.

Maire

159-15 **AVIS DE MOTION**

Il est proposé par Madame Marielle Bérubé et résolu unanimement qu'un avis de motion soit donné afin de modifier l'amendement numéro 2014-02 sur les coûts des redevances du règlement des carrières et sablières (2008-05).

Maire

DÉCLARATION DON / MARQUE D'HOSPITALITÉ

Je, Nadine Beaulieu, directrice générale et secrétaire-trésorière, déclare n'avoir reçu aucune déclaration des membres du conseil municipal pour avoir reçu un don, une marque d'hospitalité et/ou tout autre avantage en 2015.

Nadine Beaulieu, dg/sec-très.

160-15 **MAIRE SUPPLÉANT**

Il est proposé par Madame Nancy Côté, appuyé par Monsieur Maxime Anctil et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse nomme Madame Diane Parent, maire suppléant pour l'année 2016 et à titre de substitut du maire au conseil de la MRC de La Matapédia avec droit de vote.

Par la même résolution, le conseil autorise Madame Diane Parent à signer les chèques et documents de la municipalité, en l'absence ou incapacité d'agir du maire.

Maire

161-15 **TRANSFERT SURPLUS BUDGÉTAIRE**

Il est proposé par Madame Marielle Bérubé, appuyé par Madame Diane Parent et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise la secrétaire-trésorière à employer le surplus budgété pour certains items pour couvrir les dépenses supplémentaires de d'autres, afin d'équilibrer le budget de l'année 2015.

Maire

162-15 **DATE ADOPTION BUDGET**

Il est proposé et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse fixe l'adoption du budget 2016, au lundi 14 décembre 2015 à 19h30 au centre municipal, 120 rue Principale.

Maire

163-15 **LOCATION GARAGE MUNICIPAL**

Il est proposé par Monsieur Maxime Anctil, appuyé par Madame Diane Parent et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise la location du garage municipal aux Entreprises Yvon D'Astous et Fils Inc.

Le tarif de location est de 600,00\$ par mois pour une période allant du 15 novembre 2015 au 15 avril 2016.

Le coût de l'électricité du garage sera chargé, durant cette période, aux Entreprises Yvon D'Astous et Fils Inc.

Par la même résolution, le conseil demande une copie de leur police d'assurance.

Maire

164-15 **EMPLOYÉ MUNICIPAL PÉRIODE HIVERNALE**

Il est proposé par Madame Nancy Côté, appuyé par Monsieur Maxime Anctil et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse embauche Monsieur Louis-Marie Lévesque pour assurer l'enlèvement de la neige de toutes ses installations à partir du début du mois de novembre 2015 jusqu'à la fin mai 2016.

Il devra combiner les tâches d'enlèvement de la neige, d'opérateur d'eau potable et d'inspecteur dans une semaine de 40 heures, au taux horaire actuel.

Maire

165-15 ENTENTE COMITÉ SPORTIF vs MUNICIPALITÉ

Il est proposé par Madame Marielle Bérubé, appuyé par Madame Diane Parent et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse accepte de conclure une entente avec le comité sportif de Saint-Moïse sur les responsabilités et les devoirs de chacune des parties concernées et nomme Monsieur Paul Lepage, maire, à signer l'entente comme représentant de la municipalité.

Maire

166-15 DEMANDE AU MINISTÈRE DE LA FAMILLE

Considérant que la Municipalité de Saint-Moïse a déposé en 2013, une demande d'aide financière dans le cadre du «Programme d'infrastructures Québec – Municipalités – Municipalité Amie des Aînés» dont le numéro de dossier est le 557245;

Considérant qu'en septembre 2014, la Municipalité de Saint-Moïse recevait une lettre dans laquelle des précisions étaient demandées quant au projet de parc intergénérationnel pour le dossier nommé précédemment;

Considérant que les réponses ont été fournies le 29 janvier 2015, dans les délais prévus à la lettre reçue en septembre 2014;

Considérant que depuis cette date, la Municipalité de Saint-Moïse tente d'obtenir une réponse quant à l'acceptabilité de son projet de parc intergénérationnel;

Considérant que Monsieur Gino Boucher, attaché politique du député de la circonscription Matane-Matapédia, Monsieur Pascal Bérubé, a fait parvenir plusieurs correspondances à la ministre de la Famille, Madame Francine Charbonneau, afin d'obtenir une réponse quant au dossier de la Municipalité de Saint-Moïse;

Considérant que la Municipalité de Saint-Moïse n'a toujours pas reçu de réponse quant à son projet de parc intergénérationnel et qu'elle ne peut partir en soumission ni penser raisonnablement à faire des travaux cet automne pour réaliser ce projet tant attendu de la part des aînés de la Municipalité;

Considérant que la réalisation du projet est compromise pour l'année 2015 étant donné qu'aucune réponse n'a été reçue à la Municipalité;

En conséquence, il est proposé par Madame Marielle Bérubé, appuyé par Madame Nancy Côté et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse demande à la ministre de la Famille, Madame Francine Charbonneau, de prendre position quant au projet de parc intergénérationnel déposé par la Municipalité et ce, le plus rapidement possible afin de pouvoir réaliser le projet tant attendu par les personnes âgées de notre municipalité.

Maire

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, le président de l'assemblée déclare la séance levée à 20h45.

Président

Secrétaire